

Les élus contre un retour à l'école le 11 mai

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

22 mai 2020

Pas d'eau, manque de moyens, coût du protocole sanitaire élevé. En dépit des arguments du préfet et du recteur, les élus ont dit non au retour à l'école le 11 mai. Ils sont soutenus par les parents d'élèves et les syndicats.

Les élus sont opposés au retour des élèves à l'école le 11 mai prochain comme le prévoit le plan de déconfinement du gouvernement. Ils ont voté lundi 4 mai une motion qui fixe la reprise de l'école en septembre. Leur volonté s'est exprimée lors d'une conférence territoriale de l'action publique qui s'est déroulée par visioconférence. 29 maires sur 32, la présidente du Département Josette Borel-Lincertin, le président de Région Ary Chalus ont adhéré à cette décision. Le recteur Mostafa Fourar, indique que le « *droit à l'éducation, tout comme la santé des élèves et des personnels n'étaient pas antinomiques* ». Selon lui, l'année sera incomplète pour les élèves, déjà privés d'école plusieurs semaines durant la contestation contre la réforme des retraites. Le recteur indique que Bouillante, Pointe-Noire, Anse-Bertrand, Baillif, Capesterre de Marie-Galante, Grand-Bourg, et La Désirade comptent en moyenne entre 7,5 et 15,5 élèves par classe. Selon lui, ces communes pourront accueillir tous les élèves à partir du 11 mai. Il certifie que l'académie peut rajouter des enseignants et réduire le nombre d'élèves par classe. Dans les écoles des autres communes, il est possible d'organiser des classes par demi-journée afin de limiter à douze, le nombre d'élèves par classe.

| Le non de Marie-Galante

L'éducation nationale fournira deux masques par jour de travail aux personnels, ainsi qu'aux collégiens et aux lycéens. Les élèves du primaire, n'en auront pas avant septembre. Le préfet affirme que les violences intrafamiliales ont augmenté de 25 %. Des arguments de l'État qui n'ont

convaincu ni élus, ni syndicats, ni associations de parents d'élèves. « *Pendant la guerre, il n'y avait pas d'école, personne n'en est mort* », s'est exclamé Ary Chalus. Il dit privilégier la protection des enfants, des familles et des personnels des écoles. Les maires mettent en avant le coût du protocole sanitaire de réouverture. Ils pointent un manque de moyens, et des conditions non-satisfaisantes. De nombreux établissements sont par exemple touchés par des coupures d'eau, ont-ils rappelé. Maryse Etzol maire de Grand-Bourg, présidente de la communauté des communes et Jacques Cornano maire de Saint-Louis se sont eux aussi élevés contre l'ouverture des écoles à Marie-Galante. L'île s'était calfeutrée pour demeurer peu atteinte par le Covid.

« Il faut au moins essayer »

Après un mois et demi de confinement, certains élèves reprennent le chemin de l'école. Se mêlent alors excitation, peur, appréhension, mais aussi fierté et satisfaction. Reportage.

7 h 30, hauteur de la Lézarde, Petit-Bourg. Devant l'école primaire ce mardi 12 mai, une trentaine de parents et d'enfants font la queue le long du mur. L'emplacement a été délimité par des traits dessinés à la craie bleue au sol. Des policiers régulent le trafic dans la rue qui fait face à l'école. Un agent de la sécurité, muni d'un masque et de gants, est posté à l'entrée de l'établissement scolaire. C'est jour de rentrée. Seuls les élèves des classes de CP et CM2 reprennent ce matin. Agrippés à leurs parents, les enfants scrutent la barrière avec insistance. Vêtus de leur uniforme, leur sac à dos sur les épaules, quelques-uns trépignent d'impatience. Ils sont prêts à reprendre le chemin de leur salle de classe. « *Papa il est quelle heure ?* », interroge un petit garçon en classe de CP. « *Cinq minutes sont passées depuis la dernière fois que tu m'as posé la question* », lui répond son père, un sourire au coin des lèvres. « *L'école ouvre dans 10 minutes, soit un peu patient* ». À côté de lui, une petite fille, coiffée de deux couettes à la « Fifi Brindacier » empoigne la main de sa mère. « *Maman ne me lâche pas* », souffle-t-elle, la gorge nouée. Il faudra bien pourtant. de 8 heures à 12 h 30 elle sera seule avec son enseignante,

ses camarades, et les agents chargés d'assurer le respect des mesures de sécurité. Dans la file, les parents, quant à eux, ne respectent pas tous les gestes barrières. Quand certains ne portent pas le masque obligatoire, les autres oublient les règles de distanciation. « *Ça commence bien* », murmure une maman derrière son masque. Elle serre son fils contre elle comme si elle ne voulait pas le laisser partir.

| Une atmosphère peu banale

A 8 heures tapantes les portes s'ouvrent. Enfants et parents sont accueillis par la directrice de l'établissement, Carole Raboteur, ainsi que le 1er adjoint au maire, Philippe Dezac. Avant d'arriver à leur salle de classe, les élèves doivent respecter le parcours de sécurité mis en place. Le premier arrêt se fait au niveau de l'agent chargé de distribuer le gel hydroalcoolique. Ensuite, ils suivent le cheminement marqué par des croix sur le sol de la cour de récréation. Un cheminement qui les mène aux toilettes où ils sont attendus par deux autres agents, masque, gants et blouse au point. Ils appliquent le processus sans broncher. Une atmosphère peu banale se dessine. Après s'être lavé les mains, ils peuvent enfin s'asseoir dans leur salle. « *Moi je l'accompagne jusqu'à sa salle* », précise une maman sans lâcher la main de sa fille. « *J'ai besoin de voir comment elle sera installée* ». Ce n'est pas le cas de tous les parents. « *Je fais confiance au personnel* », explique un papa en soulevant les épaules. « *Tout à l'air d'être fait dans les règles. Je dois aller au boulot* ». Et de conclure par « *je lui ai tout expliqué à la maison. Il sait qu'il doit écouter la maîtresse et le personnel, et qu'il doit se laver les mains très souvent* ».

Un silence pesant règne dans l'enceinte de l'établissement. Les enfants, qui avaient peut-être pour habitude de se retrouver dans la cour de récréation, sont emmenés dans leur salle de classe. « *C'est pour leur sécurité* », affirme Philippe Dezac. « *On a tout mis en œuvre pour assurer la sécurité des élèves, mais aussi du personnel* ». Les communes de Petit-Bourg et de Goyave sont les seules à avoir accepté d'ouvrir les écoles primaires. « *Un enfant déscolarisé ça peut faire des dégâts* », poursuit le 1er adjoint au maire, les sourcils froncés. « *Il faut au moins essayer de reprendre les cours, il n'y a que comme ça qu'on saura ce qui fonctionne* ».

*ou pas ». Posté à l'entrée de l'école primaire, l'ancien enseignant attend les derniers parents retardataires. Cinq minutes avant la fermeture des portes, un père arrive avec son fils. L'enfant, l'air un peu penaud, est accompagné vers sa salle de classe, après avoir respecté chacune des mesures de sécurité. Debout derrière le mur qui entoure l'école, sur la pointe des pieds, le père tente tant bien que mal de suivre son fils des yeux. Au bout de 10 minutes il décide de s'en aller, puis fait demi-tour et lance un dernier regard vers l'école. Finalement, il repartira vers sa voiture en se rongant les ongles. « *Nous avons stocké environ 2 000 masques pour les écoles, et nous avons fait appel à des couturières locales pour la confection des blouses des agents* », insiste Philippe Dezac, les yeux qui brillent. « *En plus les enfants auront des petits bacs individuels pour ranger leurs affaires afin qu'ils n'aient pas à demander quoi que ce soit à leurs camarades, par exemple* ».*

« Il faudra bien reprendre un jour »

Comme les écoles, les crèches ouvrent progressivement à partir du 11 mai. Malgré l'inquiétude des parents il faut bien préparer cette réouverture. Sans mettre les enfants et le personnel en danger.

Maryse Manne est la directrice de la crèche Éva Benjamin, à Baie-Mahault. « *Nous sommes une association loi 1901, nous répondons au service social de la Caf, nous dépendons de la ville, mais nous sommes avant tout une association* », précise la directrice. À l'approche de la réouverture des crèches ce lundi 11 mai, elle confie son ressenti, ses appréhensions, et se prépare à accueillir les enfants en toute sécurité.

Pensez-vous que les conditions sanitaires de reprise de l'activité sont réunies ?

Je pense que c'est difficile de dire si oui ou non elles sont réunies, puisqu'il y a plusieurs facteurs qui impactent cette décision. Il y a aussi beaucoup d'enjeux. Mais en même temps il faut reprendre. Si la Guadeloupe se trouve en zone verte, ça signifie que le virus circule peu. Si une reprise est possible, alors pourquoi ne pas tenter. Bien que nous restions quand

même face à un tueur invisible qui peut ressurgir à tout moment. D'où la nécessité d'être prudent. Attendons quand même de voir ce que ça donne 14 jours après la reprise.

| L'ensemble de votre personnel reprendra-t-il le travail ?

On va être très prudent au début. Nous sommes 23 salariés à temps plein. Les personnes fragiles, qui présentent une comorbidité, ne vont pas reprendre car le danger reste toujours présent. Donc dans un premier temps ceux qui veulent reprendre le feront sur la base du volontariat. On va, dans les semaines qui suivent, réajuster notre mode de fonctionnement.

| Quelles mesures pensez-vous mettre en place pour assurer la sécurité des enfants et du personnel ? Avez-vous les moyens de fournir des masques à l'ensemble de votre personnel ?

Nous avons beaucoup réfléchi à la manière dont nous pourrions protéger le personnel, les enfants, mais aussi les parents. Nous avons eu une grosse réunion de travail aujourd'hui (ce lundi 4 mai, NDLR), nous en aurons une autre le 10 mai à la veille de la reprise. Nous allons mettre en place un fonctionnement avec autant de protocoles que nécessaire. Nous allons aussi beaucoup solliciter notre tutelle qui est la PMI (la Protection maternelle infantile, NDLR), mais aussi notre médecin pédiatre. S'il le faut nous feront intervenir le psychologue car c'est une période qui a été très anxiogène. Nous mettrons en place tout ce que nous pourrions activer comme levier pour sécuriser au maximum notre outil de travail mais aussi rassurer le personnel.

C'est vrai que financièrement la reprise va beaucoup coûter aux structures. Pour redémarrer l'activité il va falloir qu'on fasse l'acquisition de matériels qu'on n'avait pas. Tel que du gel hydroalcoolique à mettre à l'extérieur pour les parents par exemple. Nous avons pu commander des masques mais nous ne prendrons pas de masques chirurgicaux qui ne sont pas recommandés dans notre milieu. Nous allons faire en sorte d'avoir un maximum de masques qui respectent les normes Afnor (les « masques barrières » en tissu destinés au public et notamment à toute personne

saine ou asymptomatique, NDLR). Nous allons surtout privilégier le lavage des mains.

Votre personnel exerce un métier de contact et de relationnel. Pensez-vous que les mesures d'hygiène strictes préconisées suffiront à assurer la sécurité de l'enfant et de l'auxiliaire de puériculture ?

Non, je pense qu'il faut aller au cas par cas. Nous avons déjà à l'origine un certain nombre de mesures qui font partie intégrante de notre fonctionnement au quotidien. Les employés ont toujours les cheveux attachés, pas de bijoux, etc. Les mesures d'hygiène ne seront pas nouvelles pour eux. Nous nous lavons continuellement les mains. Nous allons peut-être prendre plus de mesures au niveau des vêtements et des chaussures, par exemple. Nous cherchons peut-être un moyen de les laver en interne. De manière à ce que le personnel puisse se changer aussi souvent que nécessaire. Les mesures préconisées ne suffiront pas, il va falloir que la crèche investisse un peu plus. Nous allons augmenter la dotation en vêtements pour chaque membre du personnel car le jetable c'est bien beau, mais il faut avoir un plan B. L'important c'est d'assurer la sécurité des enfants et du personnel et de rassurer les parents.

Le Premier ministre a annoncé une réouverture des crèches avec un accueil « par groupes de dix enfants maximum, avec la possibilité d'accueillir plusieurs groupes de 10 enfants si l'espace le permet et si les conditions sont réunies pour que les groupes ne se croisent pas ». Avez-vous les moyens d'organiser ces groupes de 10 ?

Notre espace nous permet de faire un accueil raisonné et raisonnable, tout en respectant les normes. Il nous permet d'accueillir un maximum d'enfants en sécurité.

Sur quels critères seront sélectionnés les enfants qui pourront être accueillis ?

Nous allons, dans un premier temps, privilégier les enfants de parents qui travaillent dans le domaine médical par exemple. Parce que le parent est

véritablement au cœur de l'action. Comme nous avons une topographie adaptée, ça nous permet d'augmenter le nombre d'enfants que nous pouvons accueillir. Après il y a d'autres parents prioritaires. Qu'on le veuille ou pas les parents ont besoin de retourner travailler, de toucher l'intégralité, pour certains, de leur salaire. Donc nous allons offrir un accueil à autant d'enfants qu'il sera possible de recevoir dans le respect des normes. Tout le monde a besoin d'aller travailler ! Nous avons un maximum de moyens pour répondre à cette problématique donc nous allons faire en sorte que les parents les plus nécessiteux, et surtout ceux qui en font la demande, puissent avoir une place à la crèche. Et puis parfois, au-delà du fait que les parents aient besoin de retourner travailler, l'enfant n'est pas toujours dans un contexte environnemental favorable à son développement. Il faut lui offrir aussi l'opportunité de fréquenter la crèche.

| Cette réorganisation a-t-elle un coût ? Lequel ?

On n'a pas encore déterminé le coût de cette réorganisation. Entre ce qu'on doit acheter, ce dans quoi on doit investir, c'est sûr qu'il y aura un coût. Ne serait-ce que les distributeurs de gel hydroalcoolique que nous avons commandé. Le prix m'a surprise mais on en a besoin donc on n'a pas le choix. Là nous pensons à acheter quelques surblouses. Et puis les masques aussi. Nous allons devoir beaucoup investir dans du petit ou gros matériel.

| Pensez-vous que la survie de votre activité est menacée ?

Par définition je ne suis jamais pessimiste. Je suis très optimiste, mais là je commence à toucher à ma réserve. J'attends de voir comment les choses vont se passer jusqu'au mois de juin. Ce que les pouvoirs publics nous disent, mais aussi nos financeurs. Alors est-ce que nous sommes menacés ? Je ne dirais pas ça dans un premier temps. Je me dis que nous n'allons plus pouvoir fonctionner comme avant. Ce n'est qu'à moyen terme qu'on connaîtra l'impact réel de cette période de confinement.

| Sur le plan psychologique, vous sentez-vous prêts, vous et

**vosre personnel, à travailler avec des enfants en bas âge
alors que l'OMS annonce que l'épidémie du Covid-19 ne va
pas disparaître dans les prochains mois ?**

Cette période est très anxiogène. Avec tout ce qu'on entend il y a de quoi rajouter à l'anxiété. Mais, malgré tout, il y a quand même une volonté de reprendre. Pour ce qu'il s'agit de l'anxiété je pense que c'est petit à petit, en retournant sur le terrain, qu'on va pouvoir se dire qu'on a passé un cap. Plus on reste confiné, plus le stress augmente. Puisque nous sommes en zone verte je me dis qu'on peut toujours tenter de reprendre, et nous verrons comment ça avance. Si le virus revient, on fera marche arrière. Il faudra bien reprendre un jour, et sans trop de casse de préférence.